

ployés du gouvernement ne se rendent guère avant onze heures à leurs bureaux, qu'ils désertent aussi avant quatre heures après-midi. De plus, ces cinq heures de travail sont constamment interrompues, dit-il, par la causerie, le bavardage, la lecture des journaux, la discussion, sans compter le temps requis pour le lunch, qui est plus long chez les Anglais que dans tout autre pays. Le professeur conclut en disant que l'américain travaille trop, qu'il fatigue outre mesure ses facultés intellectuelles et physiques à la recherche du gain matériel, et que l'Anglais au contraire ne travaille pas assez.

Voilà qui renverse un peu les notions générales sur l'activité commerciale anglaise. S'il faut en croire notre auteur, qui ne manque pas d'autorité, les hommes d'affaires, en Angleterre, prendraient le temps beaucoup plus froidement (coolly) qu'on ne le croit, et leurs occupations ne les absorbent pas au point de leur faire oublier tout amusement.

D'un autre côté, si nous devons en juger par ce que nous voyons ici, il faudrait en conclure que les hommes d'affaires canadiens-anglais se rapprochent beaucoup plus de leurs voisins des Etats-Unis que de leurs compatriotes d'Angleterre. En effet, nos négociants anglais forment une classe laborieuse, qui se laisse en général absorber exclusivement pour les affaires (business), à la façon américaine. Il y a beaucoup de raisons pour expliquer cette différence, qui tient à la diversité des conditions sociales des deux côtés de l'Océan.

Les trois races, anglaise, américaine et française, se retrouvent ici en présence, avec leurs caractères distincts. On reproche quelquefois aux Canadiens-Français de ne pas être assez hommes d'affaires, de ne pas laisser devancer par leurs concitoyens d'origine britannique, et d'imiter un peu trop leurs ancêtres qui mettaient aussi le plaisir avant les affaires. Nous ne voulons pas nous arrêter à examiner en ce moment jusqu'à quel point ce reproche est mérité. Nous sommes bien forcés de reconnaître, cependant, que nos compatriotes anglais sont nos maîtres en matière de commerce et d'industrie; tandis qu'en Europe, les négociants et industriels français, tout en paraissant aimer davantage le plaisir et les amusements, ne le cèdent aucunement à leurs voisins d'outre-Manche. De l'autre côté de l'Atlantique, cette différence nous semble venir seulement de la variété des caractères des deux peuples. Les français sont plus gais, plus amis de plaisir que les Anglais, qui doivent en partie leur réputation d'hommes d'affaires à leur fièvre et à leur caractère sérieux et froid, qui les fait paraître plus laborieux et plus absorbés; mais les deux peuples ne sont pas moins industrieux l'un que l'autre, et s'il fallait établir une distinction, on serait plutôt forcé de reconnaître que les Français sont plus actifs que les Anglais.

Si la même égalité, ou la même supériorité ne se remarque pas en Canada, cela est dû à des causes particulières et à notre position exceptionnelle. Nous sommes moins brisés aux affaires que nos concitoyens anglais, c'est incontestable. Mais il ne faut pas perdre de vue, en constatant ce fait que notre population ne s'occupe guère de commerce que depuis une cinquantaine d'années. Après la Conquête, au milieu du dernier siècle, les Canadiens-Français, réfugiés dans les campagnes, s'occupèrent d'une manière presque exclusive de l'agriculture, abandonnant entièrement le commerce aux nouveaux venus anglais. Ceux-ci ont conservé le monopole des affaires pendant près de quatre-vingts ans. Ce n'est que vers 1840 que nos maisons commerciales françaises ont commencé à surgir. Il ne faut donc pas s'étonner de voir que celles-ci sont encore dans une condition inférieure. Nos négociants ont encore beaucoup à apprendre des Anglais, qui ont sur nous l'avantage de l'expérience. Nous sommes un peuple novice en affaires de commerce et d'industrie, ils sont les vétérans rompus aux affaires. Il dépend de nous d'arriver promptement à faire disparaître la différence, et à montrer que nous n'avons pas perdu les qualités précieuses de nos ancêtres, et que, si nous aimons comme eux les amusements, nous pouvons aussi, comme eux, les concilier avec le travail.

LA BOISSON DES MOISSONNEURS

Nous nous rappelons que le breuvage par excellence des moissonneurs est le café froid très faible et légèrement tonifié par une addition d'eau-de-vie. Aucun breuvage ne soutient aussi bien les forces des travailleurs en les préservant des sueurs abondantes qui les épuisent, et des relâchements d'entrailles qui sont souvent provoqués par les ardeurs caniculaires et une absorption exagérée de liquides. Un verre de café toutes les deux ou trois heures suffit largement et remplace avec avantage les autres liqueurs plus coûteuses et le plus souvent domageables.

LE FRANC-PARLEUR

Vendredi, le 25 Août, 1876.

"L'Evénement" du 26 Juillet contre Luigi.

Le numéro de l'Evénement, qui porte cette date, sera toujours fort amusant et fort instructif à lire. Il renferme plus d'un modèle dans le genre furieux, plus d'une pièce où surnage une rancune mal assouvie. Il y a là débordement d'injures, de colère et de rage. Les articles, qui se pressent contre Luigi, sont comme un torrent longtemps comprimé et qui voit une issue s'ouvrir enfin devant lui. On trouve de tout dans ce péle-mêle d'articles qui se heurtent en mugissant : contradictions, mensonges, calomnies, ridicules vantardises. La passion n'a pas laissé de place à la réflexion. Ce qu'on voulait et ce qui ne devait pas souffrir de retard dans l'exécution, c'était de lancer le torrent contre Luigi; on l'a lancé tel quel, espérant qu'il ferait toujours son œuvre de destruction. Chose singulière! tous nos libéraux ont du sang rancuneux dans les veines; ils préconisent la modération l'écume à la bouche et l'œil en feu. Le torrent a passé, comme auroit les flammes vengeresses, et Luigi ne s'en porte pas plus mal. Il finira certainement par s'en porter mieux.

Ce serait bien le cas de dire ici : « Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots ! » Car enfin, l'on sait très-bien que ce ne sont pas tous des écrivains en habits courts qui ont rédigé les articles qui se précipitent furieux, et frappent à la porte de l'Evénement du 26 juillet, pour y recevoir l'hospitalité.

Des gens qui répètent sur tous les tons et sous toutes les formes que c'est une mesquinosité de qualifier Mgr. Dupanloup de catholique libéral, de les appeler eux-mêmes catholiques libéraux, devraient savoir un peu plus se contenir et garder le calme, s'ils veulent être pris au sérieux et passer pour logiques. On sait qu'ils sont très-distingués, éminents, puisqu'ils insistent à le dire, mais plus ils sont distingués et éminents, plus ils doivent se montrer honorés dans leurs procédés, et l'honnêteté exige tout d'abord qu'on ait du respect pour la vérité. Quelque soit le désir que l'on ressent d'abîmer un homme, fut-ce Luigi, il convient de se montrer décent.

Pour réduire à néant les écrits de Luigi, de même que ceux de St. Aimé, il faut autre chose qu'une averse d'injures et des oris de forcenés. Des injures ne sont que des injures, comme les cris ne sont que des cris. Si la vérité et le bon sens eussent pu faire une trouée dans les brochures de St. Aimé, on ne les aurait pas condamnées au supplice du feu. Ne pouvant absolument rien leur opposer de solide, on a eu recours à ce moyen extrême pour les faire disparaître : c'était le seul argument qui put les entamer. Les écrits de Luigi sont un peu dans le cas de ceux de St. Aimé. Il n'est guère facile de les attaquer de front ni de leur livrer une bataille en règle. De désespoir, on leur fait une guerre de sauvages, à défaut de feu, on se sert de boue. Ce n'est pas fort loyal, mais l'orgueil et la passion y trouvent un peu leur compte, et ça suffit.

Luigi ne refusera jamais de reconnaître une erreur, soit de fait, soit de doctrine, lorsqu'on lui démontrera qu'il s'est mépris. Au lieu de l'accuser d'une manière vague et suribonde, ce qui est toujours malhonnête, que l'on précise donc; il y aura alors moyen de tirer les choses au clair.

Mais précisez! Ce n'est pas dans le goût ni dans les habitudes des Messieurs de l'Evénement. Toutes leurs accusations tomberaient alors d'elles-mêmes; on en toucherait le ridicule du doigt et leur joli commerce de mensonges à effet en souffrirait considérablement. Ils se tiennent donc dans le vague pour mieux éviter la main qui les voudrait saisir.

L'un d'eux pourtant s'est un peu risqué à préciser, et ce doit être un novice. Dans son premier-Québec, il a commis la gauche de l'offenseur certains détails; aussi n'a-t-il dit que des ineffectibilités de premier ordre. Il débite des choses si incroyables que, malgré toute la bonne volonté qu'il y met, il ne doit pas mentir. Je n'en passerai que quelques unes en revue dans le présent article.

M. Pelletier, dit-il, dans sa brochure intitulée : *Le libéralisme européen et le libéralisme canadien*, ridiculise avec cette crudité qui lui est propre le mandement dans lequel les Evêques de la Province affirment que le libéralisme catholique compte heureusement peu d'adeptes au Canada.

Le pauvre homme a été mal avisé par quelque malin qui a voulu se divertir à ses dépens, puisque le mandement dont il est ici question n'a jamais existé. M. Pelletier n'a donc pas fait et ne peut pas avoir fait ce dont on l'accuse.

A propos de mandements de tous les Evêques de la Province, il y en a un du 22 septembre 1875. Les Messieurs de l'Evénement ont lu et ont ils encore beaucoup de respect pour lui? Ne tiennent-

ils pas la ligne de conduite qu'il condamne et ne professent-ils pas les idées qu'il fêtrite? Au lieu de prendre hypocritement la défense d'un mandement qui n'a d'existence que dans les futurs contingents, qu'ils respectent donc celui qui a été fait tout exprès pour eux. Il est vrai qu'ils nourrissent l'espoir de le faire casser à Rome par les intrigues et les machinations d'abbés très-distingués et fort éminents, mais en attendant qu'il soit cassé, ils lui doivent soumission parfaite.

Le même écrivain ajoute : « Il (M. Pelletier) condamne de la manière la plus formelle les écrits remarquables de M. l'abbé Raymond et de M. l'abbé Pâquet, écrits qui ont reçu l'approbation non seulement de l'épiscopat canadien, mais même de la Cour de Rome. »

Rongez-vous, Messieurs les auteurs, car voilà des éloges qui ne sont pas inutiles. Quel dommage que les faits à leur appui ne soient pas tels qu'on les présente ici!

Si ce que M. Pelletier a cité de M. l'abbé Raymond et Pâquet est vraiment du pur libéralisme catholique, il a eu tout-à-fait raison de blâmer ces écrits, quoique remarquables; si ce n'est pas du libéralisme catholique, il a eu tort, mais il ne suffit pas de l'affirmer, il faut le prouver.

Il est vrai que notre écrivain assure que les remarquables écrits en question ont reçu l'approbation de l'épiscopat canadien d'abord et de la Cour de Rome ensuite, mais cette affirmation vaut la plupart de celles qui établissent domicile dans l'Evénement; elle est fautive.

L'épiscopat canadien n'a approuvé ni les écrits remarquables de M. Raymond ni ceux de M. Pâquet. Quelques évêques seulement ont félicité le premier d'avoir établi qu'il n'y avait guère à cette époque de libéralisme impie au Canada; un seul a recommandé l'opuscule du second sur le libéralisme.

Quant à la Cour de Rome, il est plus qu'original de la voir figurer dans cette affaire. Le St. Office, d'après les explications qui lui furent longuement données par M. l'abbé Raymond sur sa lecture intitulée : *L'Action de Marie dans la société*, s'est abstenu de la mal noter. De là à une approbation de la Cour de Rome, il y a joliment loin j'imagine.

Pour ce qui concerne l'opuscule de M. l'abbé Pâquet, la vérité est qu'il a été loué dans un écrit publié par la *Civiltà cattolica*, qui diffère autant de la Cour de Rome, que l'Evénement, de l'archevêché de Québec, et voilà tout. Encore est-il bon de noter ici que cet écrit élogieux n'a été inséré dans la *Civiltà* qu'à la prière de M. Pâquet, et par un officier qui a trompé la vigilance des R.R. P.P. Rédacteurs. Eux-mêmes s'en sont plaints à un prêtre canadien qui ne craindra pas de rendre témoignage, s'il en est besoin.

Lorsqu'on commet de telles inexactitudes et qu'on laisse échapper des bourdes comme celles que je viens de relever, on peut, en se reposant, s'estasier devant l'orgueil, l'arrogance et la grossièreté de M. Pelletier qui ose peindre Mgr. Dupanloup d'après nature et le qualifier de catholique libéral. Pour moi, je ne sais que m'estasier devant le peu de foi de ces petits hommes qui aiment mieux marcher à la remorque du trop célèbre évêque d'Orléans, que de suivre avec humilité les enseignements du Pape.

Assez pour aujourd'hui.

LUIGI.

(A continuer.)

COMMUNICATION,

CHEMIN DE FER DES LAURENTIDES.

St. Lin, le 16 août 1876.

Monsieur le Rédacteur,

Fuyant les chaleurs tropicales dont vous avez dû souffrir depuis une quinzaine de jours, à Montréal, je suis venu jurer à St. Lin d'une hospitalité gracieusement offerte. Une des jouissances, je dirai même une surprise de mon séjour ici, a été de constater les progrès manifestes dans tout ce district depuis que le chemin de fer des Laurentides est en voie d'achèvement.

Dans le village de St. Lin, plusieurs maisons magnifiques sont en voie de construction. Les débris du chemin de fer sont déjà construits à St. Lin et à Ste. Anne, et sur un plan excellent. Dans quelques semaines Ste. Thérèse, Ste. Anne et St. Lin seront en communication directe avec Montréal.

J'ai voulu moi-même parcourir la ligne sur laquelle de trois à cinq cents ouvriers travaillent activement. L'ordre le plus parfait règne parmi cette population de travailleurs. L'entrepreneur a judicieusement prescrit la vente des boissons fortes sur toute la ligne; aussi, point de querelles, point de désordres à regretter. Le terrassement qui, dans certains endroits, présente des difficultés considérables, est consciencieusement fait. Ça et là, vous voyez déposés le long de la ligne des piles de traverses (ties) qui vont prochainement être employées. Enfin toute cette section de quinze milles, entre St. Lin et Ste.

Thérèse, sera prête en même temps que la section entre Ste. Thérèse et Montréal que je n'ai pas parcourue, mais que l'on me dit être également avancée.

Je reviens aux débris. Ils sont construits sur le plan américain, comprenant une salle d'attente pour les dames, une pour les messieurs, un magnifique bureau pour les employés de la compagnie et une grande salle pour les marchandises. C'est l'ingénieur de la compagnie, M. Green, qui en a dressé le plan.

La surveillance la plus stricte est exercée par l'ingénieur et l'entrepreneur qui parcourent tous les jours la ligne d'un bout à l'autre et veillent à ce que les hommes ne manquent de rien en fait d'outils et de provisions qui leur sont fournis par l'entrepreneur. Quatre commis font tous les jours leur tournée sur la ligne, marquent le temps pendant lequel chaque homme a travaillé et prennent en note ce dont chacun a besoin. Les hommes sont nourris à raison de 25 cents par jour : la viande et le pain qu'on leur donne sont de première qualité.

En deux mots, M. Green, l'ingénieur, mérite les plus grands éloges pour la parfaite organisation qu'il a su établir sur toute la ligne et que M. Deslongchamps, l'entrepreneur, fait si bien fonctionner. On sait, en effet, que dans presque toutes les entreprises de ce genre, il s'élève des mécontentements parmi les ouvriers et souvent même des querelles regrettables. Ici rien de tout cela; tout le monde semble satisfait, et c'est là un résultat plus difficile à obtenir qu'on ne pense.

Maintenant, je vous dirai un mot de la région que traverse le chemin de fer. Comme la plupart des personnes qui n'ont point visité le nord, je m'attendais à trouver une région aride, offrant peu ou point de perspective à l'agriculture et à l'industrie. Je me trompais grandement. J'ai été agréablement surpris en traversant de vastes étendues de terres où l'on fera cet automne de magnifiques récoltes, et des forêts où l'on aperçoit en abondance les meilleures espèces de bois de construction et de chauffage. Un des premiers résultats de l'ouverture du chemin de fer sera certainement de faire considérablement baisser le prix du bois de chauffage à Montréal.

Vous me croirez sans peine quand je vous dirai que l'on achète le meilleur bois de chauffage pour deux piastres et demie la corde. Ajoutant à ce chiffre un bon, mais raisonnable prix de transport par chemin de fer, vous pouvez calculer à quel prix le bois des Laurentides pourra être livré à Montréal.

Voilà donc, tout de suite, un item important de trafic et par suite un élément de succès pour l'exploitation du chemin de fer, sans parler des produits agricoles, grain, avoine, pomme de terre, foin, etc., et de provoquer la création de nouveaux établissements de ce genre, car ce ne sont point les pouvoirs d'eau qui manquent sur la rivière Achigan, ni les produits naturels dans tout le district, comme je viens de vous le dire.

Ce qui a manqué jusqu'à présent c'est une voie de communication directe, prompte et facile avec Montréal. Dès le mois d'octobre prochain, le chemin de fer remplira ce desideratum.

Je n'en finirais pas si je voulais vous mentionner toutes les ressources qu'offre le district.

Ainsi, tout près de St. Lin, il y a une magnifique carrière de marbre. A quelques lieues, dans le nord à Ste. Julienne, dans une direction qui devra suivre plus tard le prolongement du chemin de fer, il y a une mine de fer dont le minerai donne un rendement de 90 p. cent.

Tout cet avenir, toutes ces ressources du district des Laurentides commencent à être tellement bien compris, qu'on me disait l'autre jour qu'une banque de Montréal songe à établir ici une succursale.

On parle aussi de faire revivre sur un plan tout nouveau le journal qui se publiait à St. Lin.

Je ne doute pas que tous ces progrès marcheront activement aussitôt que la ligne sera ouverte, et j'ai cru bien faire que de porter à la connaissance de nos lecteurs, si vous le voulez bien, ces quelques détails incomplets, je l'avoue, mais qui, cependant, peuvent leur donner une idée assez exacte des développements que prend tous les jours la région du nord.

J'oubliais de vous dire que les ponts nécessaires sur quelque point de la ligne sont commoqués, et que la pose des lisses se fera à raison d'un mille par jour, une locomotive se mouvant sur le premier mille achevé, amenant les lisses nécessaires à l'achèvement du mille suivant, et ainsi de suite.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

UN MONTRELAIS.

P. S. Dans l'intérêt d'un district presque exclusivement canadien-français, tous les journaux français du Canada sont priés de reproduire cette correspondance.

Société St. Jean Baptiste de Québec.

SEANCE DU COMITÉ GÉNÉRAL DE RÉGIE.

23 août 1876.

Présents : C. J. L. Lafrance, écrivain, Président et MM. T. Ledroit, L. P. Vallée, F. E. Roy, J. Barbeau, A. Goyette, P. Lizotte, P. Huot, Chs. Pouliot, E. Lemieux, Ls. Drolet, N. et B. Chouinard, E. Remillard, Ls. Bourget et J. O. Fontaine.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Lue une lettre de M. George Batchelor, secrétaire adjoint du comité organisateur de New-York, pour l'installation de la Statue Lafayette, le 6 septembre prochain, invitant la société St. Jean Baptiste de Québec, à se faire représenter à cette fête par une délégation de ses membres.

M. le Président introduit alors M. Adolphe Ouimet, secrétaire de la société St. Jean Baptiste de Montréal qui explique à l'assemblée les arrangements que la Société St. Jean-Baptiste et l'Union St. Joseph de Montréal ont pris avec la Compagnie du chemin de fer du Vermont Central, pour le transport de leur délégation à New-York. M. Ouimet invite au nom de ces Sociétés dont il est le délégué, les membres de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, à se joindre à elles et de nommer une délégation pour la représenter à New York.

Sur proposition de T. Ledroit écrivain, secondé par L. P. Vallée, il est résolu : que la société St. Jean-Baptiste de Québec décide d'envoyer une délégation à New-York, pour assister à l'installation de la statue Lafayette, qui doit avoir lieu le 6 septembre prochain, et que le secrétaire soit autorisé à informer le comité français de New York de l'adhésion de cette société à l'invitation qui leur a été faite.

Sur proposition de T. Ledroit écrivain, secondé par E. Remillard, il est résolu : que les personnes dont les noms suivent soient nommés délégués pour se rendre à New York, pour représenter la société St. Jean Baptiste de Québec, lors de l'installation de la statue Lafayette, avec pouvoir d'ajouter à leur nombre : MM. C. Lafrance, T. Ledroit, F. E. Roy, E. Lemieux, E. Remillard, O. Delorier Sr., G. Bresse, Alphonse Goyette, Oct. Lemieux, L. P. Lemay, J. O. Fontaine et Philéas Huot. Sur proposition de T. Ledroit écrivain, secondé par Joseph Lachance et E. Lemieux il est

Résolu : Qu'un Comité Exécutif composé du Président Général de la Société St. Jean Baptiste de Québec, du Président Général de la société St. Jean-Baptiste de Ste. Sauveur et du Président de l'Union St. Joseph de Québec soit nommé avec pouvoir de choisir un Secrétaire-Trésorier.

La séance est alors suspendue et le Comité Exécutif se réunit pour l'élection de son Secrétaire-Trésorier.

M. le Président ayant repris le fauteuil, il annonce que le Comité Exécutif a choisi M. T. Ledroit pour Secrétaire-Trésorier.

Sur proposition de E. Remillard, écrivain, secondé par F. E. Roy, écrivain, il est : Résolu : Que la commission accordée pour la vente des billets sera versée par le comité Exécutif de Québec dans les fonds du comité conjoint de Montréal pour défrayer les dépenses générales de l'exposition.

Résolu : Que les procès-verbaux de la séance soient publiés dans les journaux français de Québec.

Une délégation de la Société St. Jean-Baptiste de Ste. Sauveur et de l'Union St. Joseph assista à la séance et a concouru dans les résolutions ci-dessus.

M. le Président remercie chaleureusement au nom du comité et de l'assemblée M. Ouimet pour les explications et les paroles d'encouragement qu'il a bien voulu donner à la société.

Et la séance est levée.

J. O. FONTAINE, Secrétaire-Archiviste.

De Tout et Partout.

—A 9 heures hier soir, Mgr. de Montréal, subissait une crise des plus douloureuses, et on redoutait la nuit pour Sa Grandeur.

Dernière nouvelle. A 11 heures, l'état de Mgr. empirait.

Aujourd'hui, par ordre de Sa Grandeur Mgr. de Gratiapolis, on exposera la Ste. Hostie dans l'église de Nazareth, rue Ste. Catherine. Les âmes pieuses sont invitées à se joindre aux dames religieuses de cet établissement, pour implorer de Dieu un soulagement aux souffrances auxquelles est en proie Mgr. de Montréal.

—M. Joseph Perrault, secrétaire des Commissaires Canadiens à Philadelphie, a télégraphié à M. Stevenson, secrétaire du Bureau des Avertisseurs, à Montréal, l'informant que le gouvernement français donnera un prix de \$50 pour chaque cheval Percheron, qui sera mis en exhibition à Philadelphie entre le 1er et le 15 septembre. Les entrées doivent être faites immédiatement à Montréal, par l'entremise

de M. Stevenson. Les frais encourus pour le transport, l'entretien des chevaux, sont à la charge des Commissaires.

L'exhibition des bêtes à cornes à Philadelphie commencera le 21 septembre et durera jusqu'au 4 octobre.

—Le *Globe*, plus généreux que les organes du royaume de Québec et Montréal, continue à défendre le crédit de la province contre les écrits si injustes du *Times* de Londres. Il répète dans son numéro de lundi que l'emprunt provincial est appuyé sur les meilleures garanties possibles. Il prétend que notre crédit vaut celui de n'importe quel pays dont le *Times* favorise d'habitude les emprunts sur le marché de Londres.

Nous prions, dit à ce sujet le *Canada*, les faux prophètes de malheur qui s'apitoient hypocritement, l'automne dernier sur le sort qui était réservé à la province de Québec, si elle se chargeait de l'exécution des chemins du nord, de lire les articles du *Globe*, s'il leur reste encore un peu de patriotisme, ils y trouveront un exemple à suivre et une condamnation formelle de leur indigne conduite.

—Hier, fête de St. Barthélemy, apôtre, Mgr. l'évêque de Gratiapolis a fait les ordinations suivantes, dans la chapelle de l'Asile Nazareth, rue Ste. Catherine : Prêtre :—M. Ed. Gendreau, des Trois-Rivières.

Diacres :—MM. M. Bisson, J. T. Archambault, de Montréal, J. Charlebois, C. S.V., A. Dion et Ed. Desfossez, de la Congrégation de Ste. Croix.

Sous-Diacres :—MM. A. R. Héu, J. B. Durivage, C. G. Laferrière, L. O. Dufault et G. Belanger de Montréal.

Minors :—MM. Camille Lafortune, C. Forest, Th. Gervais, J. Levesque et J. Desrosiers.

Tonsurés :—MM. T. St. Pierre, P. Sylvestre, J. B. Bertrand et Alp. Viau, de Montréal.

—Le Révérend C. S. Lonergan, ex-directeur du séminaire de Ste. Thérèse, est parti hier pour Rome, en Compagnie du Rév. Leveillé, et de MM. Baillargé et Demers. Ces deux messieurs vont faire leur philosophie au Séminaire St. Sulpice à Paris.

Le Révérend M. J. Lonergan, curé de Ste. Brigid, a accompagné son frère jusqu'à Philadelphie.

—Nous accusons réception de la 8e Livraison de la *Revue Canadienne* du mois d'août 1876, dont nous donnons ci-après le Sommaire :

I. Vacances, Charles Duval (Louisiane). —II. Le Christianisme dans l'Histoire, F. X. Demers. —III. De la Destinée Providentielle des Empires, J. S. Raymond, Ptre. —IV. Douleurs et Joies (Nouvelle), Alphonse Gagnon. —V. Le Pays des Fourrures, Jules Verne. —VI. Mathilde de Canosse, Père Bresciani. —VII. Chronique Parisienne, Th. B. —VIII. Chronique du Mois, P. Hudon.

—Une infamie n'attend pas l'autre chez le *Witness*. C'est de beaucoup la plus atroce feuille du pays et l'incarnation d'une hypocrisie infernale. Pendant trois ans, il a prêché la tempérance avec un pochoard abruti par le whiskey la moitié de l'année. Aujourd'hui il se fait vengeance de la morale publique en s'appuyant sur le témoignage des prostituées. Le *Witness* racontait lundi dans ses colonnes anglaises, et mardi dans ses colonnes françaises qu'un prêtre avait été arrêté, en compagnie d'une dame, dans une maison vulgaire de la rue Jacques-Cartier. D'après cette sale feuille, le prêtre et cette dame seraient arrivés dans la rue Jacques-Cartier, en face du lupanar, et il aurait donné ordre au charretier d'éteindre les lampes de sa voiture. Avant cela, il serait entré dans la maison, mais deux femmes du voisinage l'ayant aperçu dirent à leurs amies ce qu'elles avaient vu. Il se fit un rassemblement, et l'ex-échevin Contant survenant sur ces entrefaites, prévint un sergent de police, M. Bouchard. Celui-ci entra dans la maison et fit déguerpir le prêtre qui, toujours d'après le *Witness*, prétendit qu'il était venu voir sa sœur, puis sa cousine et enfin sa nièce. Le *Witness*, fier de son histoire, s'écriait : « Voilà un fait que la *Minerve* ne racontera pas à ses lecteurs. »

Comme on le voit, il a la preuve du contraire. Seulement, nous allons donner notre version de la chose. Le prêtre que le *Witness* calomnie, est effectivement entré dans une maison mal fameuse, dans un tout autre dessein que celui que le *Witness* laisse supposer. D'après le rapport de personnes bien renseignées, ce prêtre accompagnait sa cousine, une personne infiniment respectable et respectée, à la recherche de sa sœur. Il est faux qu'il ait fait éteindre les lumières de la voiture du charretier. Nous avons vu ce dernier; il nous a affirmé que ses lanternes n'avaient pas de lumière et qu'il a obtenu de l'huile à l'épicerie du coin, chez M. Noël. Les voisins ont corroboré le rapport du cocher. Le sergent Bouchard nous a dit qu'ayant été prévenu de ce qui se passait dans la

rue Jacques-Cartier, il était entré dans la maison pour s'assurer si le prêtre n'était pas un individu qui s'affaiblait d'une soutane pour causer du scandale. Ayant appris ce qui se passait, le prêtre sortit au plus tôt et se rendit à l'Hôtel du Canada, où la dame retourna aussitôt.

Voilà tout. Maintenant, le prêtre connaissait-il le caractère de la maison où il allait conduire la dame à la recherche de sa sœur? Le sergent de police nous dit que non, et nous avons tout lieu de croire que c'est là l'explication de l'affaire.

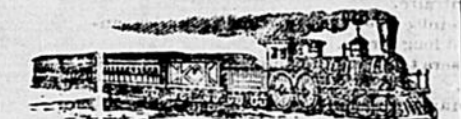
Voilà les faits que le *Witness* a travestis, aveuglé qu'il est par sa haine de la religion. Il a mis dans ses colonnes la relation que des prostituées ont fait circuler dans la rue Jacques-Cartier.

Le *Witness* prend son bien, la calomnie, partout où il le trouve. — *Minerve.*

— Les journaux de Londres publient une lettre adressée par lord Russell au ministre des affaires étrangères, au sujet des événements de Turquie. Le vieil homme d'Etat demande dans cette lettre une convocation spéciale du parlement anglais, pour décider l'attitude que doit prendre l'Angleterre, et s'occuper du règlement imminent de la question d'Orient.

CARTE.

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de jeunesse, Falotiesse de nerfs, Vieillesse prématurée, Perte de la Virilité, J'enverrai GRATUITEMENT une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse sur enveloppe au Rev. F. ISMAN, Station D. Bible House, New York City.



EXCURSION
Extraordinaire et Spéciale

New York

Lundi, 4 Septembre prochain

Afin d'assister à l'Installation de la

STATUE LAFAYETTE

Qui aura lieu à New York

Le 6 Sept. Prochain.

La plus Grande Démonstration Française qui se soit faite en Amérique.

Billets bons pour 30 jours

Prix, Aller et Retour, \$13
Argent Américain.

Départ de Montréal à 6.45 am

A la demande du Comité d'Organisation de la Statue Lafayette, la Compagnie de Chemin de Fer

VERMONT CENTRAL

Sous le patronage de la Société St. Jean-Baptiste et de l'Union St. Joseph de Montréal, fera une immense Excursion à New-York, à l'occasion de l'Installation de la Statue Lafayette par le Comité d'Organisation français de New-York.

Les Excursionnistes, à part des Délégations nombreuses des Sociétés Nationales et de Bienfaisances, seront accompagnés par le fameux Corps de Musique si bien connu sous le nom de

"BANDE DE LA CITE DE MONTREAL"

Spécialement engagé pour l'occasion, sous la direction du Prof. C. Lavallée.

Les prix de la pension et des dépenses indispensables à Philadelphie ne dépasseront certainement pas \$2.00 par jour Argent Américain.

Pour l'achat des Billets et toutes autres informations, adressez-vous au

Bureau du Vermont Central, 136, Rue St. Jacques,

Et au Bureau du Comité Exécutif, soit au No. 39, Rue St. Jean-Baptiste, ou au No. 22, Rue St. Gabriel.

Par Ordre du Comité Exécutif.

COUR SUPERIEURE.

CANADA: Province de Québec, District de Montréal. DAME MALVINA BOURQUE, de la paroisse de Montréal, district de Montréal, épouse de ISIDORE FORGET dit DEPATI, commerçant, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice.

Le dit JEAN-BAPTISTE FORGET dit DEPATI, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée en cette cause le neuvième jour d'août courant.

Montréal, 17 août 1876. BOURGOUIN & LACOSTE, Avocats de la Demanderesse.

COUR SUPERIEURE.

CANADA: Province de Québec, District de Montréal. DAME MARIE RACETTE, de la paroisse de Montréal, district de Montréal, épouse de ISIDORE FORGET dit DEPATI, commerçant, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice.

Le dit ISIDORE FORGET dit DEPATI, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée en cette cause le seizième jour d'août courant.

Montréal, 18 août 1876. BOURGOUIN & LACOSTE, Avocats de la Demanderesse.

COUR SUPERIEURE.

CANADA: Province de Québec, District de Montréal. DAME ONESIME BUTEAU, épouse commune en biens de PIERRE ARBEC, cultivateur, de la paroisse de St. Joseph de Chamblay, dit district, dûment autorisée à ester en justice.

Le dit PIERRE ARBEC, son époux, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée en cette cause.

Montréal, 15 août 1876. PREVOST & PREFONTAINE, Avts. de la Demanderesse.

AVIS.

AVIS est donné que DAME CELINA CALLEÉ de la Ville de St. Honoré, District de Montréal, le QUATRIÈME jour d'août 1876, poursuivie la séparation de biens, son mari Edmond Rheume, marchand de chaussures du même lieu.

A. HOULE, Procureur de la Demanderesse.

Montréal, 8 Août 1876. 65

ACTE DE FAILLITE DE 1869

Province de Québec, District de Montréal. Dans l'affaire de JOSEPH DECHENE, Failli.

Vendredi, le huitième jour de Septembre prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

JOSEPH DECHENE, par A. HOULE, Son procureur ad litem.

Montréal, 8 Août 1876. 65

ACTE DE FAILLITE DE 1869

Province de Québec, District de Montréal. Dans l'affaire de EDOUARD POITRAS, Failli.

Vendredi, le huitième jour de Septembre prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

EDOUARD POITRAS, par A. HOULE, Son procureur ad litem.

Montréal, 8 Août 1876. 65

Grande Découverte DE PEINTURE GLACEE PAR A. A. WILSON.

Brevet 16 Juin 1875.

J'attire respectueusement votre attention sur l'article ci-dessus, et je suis heureux de vous annoncer que je suis maintenant le seul inventeur de cette peinture et suis prêt à fournir cette composition en quantité nécessaire au commerce.

Ma peinture peut être employée aux toits où soit aux côtés des bâtisses, aux ouvrages neufs ou vieux, au zinc, ferblanc, toile, ardoise, papier, etc., etc.

Elle remplit toutes les petites fissures du bardau, et nourrit le bois, c'est-à-dire qu'elle n'a pas le même effet du goudron.

Le goudron fend le bois et cause des gouttières aux ouvertures; elle peut être employée à la brique et à la pierre parce qu'elle a la propriété d'empêcher la gelée de pénétrer et de décoller les planches et murs; elle n'a pas d'égal par la durée, et il est reconnu que cette qualité de peinture est bien supérieure à aucune autre et coûte 125 0/0 meilleur marché qu'ailleurs; elle couvre 250 pieds par gallon sur le ferblanc et 125 pieds sur le bois.

Seau de 5 Gallons..... \$4.00
10 do 7.50
20 do 14.00
40 do 25.00

Ciment 5 Centins la livre.

J'en manufacture de différentes couleurs, telles que ardoise rouge, brun, jaune, etc.

Si les barils ou seaux sont rapportés on remettra la valeur en argent.

Je tiens aussi un grand assortiment d'autres peintures et huiles, vendues 10 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs.

Toute préparation qui ne portera pas la marque suivante sera réputée contrefaite:

MONTREAL WILSON
No. 11, Rue St. Gabriel.

Toutes personnes qui manufactureront cette peinture seront passibles de la pénalité de la loi, et je donnerai \$ à la personne qui m'en informera.

CHEMINS DE FER, ETC.



HOURRAH

POUR LE

CENTENAIRE!

Exposition Universelle

DE 1876

Centième Anniversaire de l'Indépendance Américaine.

BILLETS DE VOYAGE

POUR

PHILADELPHIE

Aller et Retour

POUR \$22.00 SEULEMENT

(Argent Américain ou son équivalent)

Choix de 15 Routes différentes

AU

Bureau de la Compagnie de Chemin de Fer

VERMONT CENTRAL

COMMENCANT le 1er MAI

et durant jusqu'au 1er Novembre, 1876.

Les Billets sont bons pour 30 jours.

Choix des Routes.

On peut se procurer d'avance, au bureau de la Cie, des lits de charrs-dortoirs.

Toutes informations au sujet du contenu de cette annonce, vous seront cordialement données si vous n'oubliez pas de vous adresser au

136 Rue St. Jacques

MONTRAL.

F. FIGARD, Agent des Billets.

L. MILLS, Sur. Gen. du Traffic.

W. CUMMINGS, Agent General des Passagers.

fm-34

LIGNE DIRECTE

entre

BOSTON ET MONTREAL.

Route la plus directe par la ligne du Central Vermont.

ARRANGEMENTS D'ETE, COMMENCANT LE 29 MAI 1876.

L'EXPRESS DE JOUR part de Montréal à 9.05 hrs. a.m., arrivant à Boston via Lowell à 8.45 hrs. p. m.

TRAIN pour Waterloo de Montréal à 2.45 hrs. p. m.

EXPRESS DE NUIT de Montréal à 3.00 hrs. p. m., pour Boston via Lowell, Lawrence ou Fitchburg; aussi pour New York via Springfield ou Troy, arrivant à Boston à 7.15 hrs. a. m. et à New-York via Troy à 7.00 hrs. p. m., et via Springfield à 12.30 p. m.

TRAINS POUR LE NORD et L'OUEST

EXPRESS DE JOUR de Boston via Lowell à 8 hrs. a. m., de Troy à 8.30 hrs. a. m., arrivant à Montréal à 6.20 hrs. p. m.

EXPRESS-Quitté Troy, N. Y., à 8.30 a. m. arrivant à Montréal à 7.00 p. m. Ce train se relie à Troy avec le Fast Mail Train, quittant New-York à 4 heures du même matin.

EXPRESS DE NUIT de Boston à 6 hrs. p. m. via Lowell et New-York à 3 heures p. m., via Springfield, et via Troy, à 4.00 p. m., arrivant à Montréal à 8.45 hrs. a. m.

Les charrs dortoirs Pullman sont attachés au train express de nuit entre Montréal et Boston et Montréal et Springfield, et des charrs dortoirs de Wagner entre St. Albans et New York via Troy.

Des charrs salons de Pullman sur les trains express de jour entre Montréal et Boston.

Pour les billets et conditions de fret, s'adresser au bureau du Central Vermont, 136, Rue St. Jacques.

J. W. HOBART, Surint. Genl. 27 Mai 1876. 5

MEDECINES.

Témoignage Medical

EN FAVEUR DU

VIN de QUININE

DE

DEVINS & BOLTON



Ayant soumis notre Vin de Quinine aux médecins soussignés, qui l'ont examiné avec soin, l'ont prescrit et maintiennent nous font l'honneur de nous en recommander nous approuvant et recommandant fortement notre Vin de Quinine dans tous les cas où le Tonique peut être employé.

- | | |
|---------------|---------------------|
| Dr. Trudel | Dr. Ed. Mount |
| " Pelletier | " Perrigo |
| " Rottot | " Alloway |
| " Painchaud | " Baudry |
| " Ricard | " L.A.E. Desjardins |
| " Robillard | " Thompson |
| " Leprohon | " Duhamel |
| " Coderre | " Turgeon |
| " Major | " Dajonais |
| " Kollinycr | " Plante |
| " Brosseau | " Webb |
| " J. W. Mount | " Desmarceau |

Le Vin de Quinine de Devins & Bolton doit être administré aux enfants débiles, aux dames qui relèvent de couches, aux convalescents et aux vieillards affaiblis par l'âge ou la maladie; dans les cas d'insomnie, d'acidité générale, de perte d'appétit, de maux de nerfs, de fièvre intermittente, etc., etc.

DIRECTIONS.—Un demi verre à un verre à vin deux ou trois fois par jour avant les repas.

Le Vin de Quinine de Devins & Bolton

est mis en bouteille d'une chopine et d'une pinte, et est à vendre chez tous les principaux marchands de la ville, et vendu en gros chez

J. Hudon & Cie.; John Elliott; Villeneuve & Lacombe; A. Cusson; Stéphen, Cadieux & Cie.; Gauthier & Témoin; J. H. Simple; John Hackett & Co.; Leblanc & Robitaille; A. Provost & Cie.; J. Smith & Co.; Dufrenoy & Mongenais, Montréal. aa-47

MÈRES SAUVEZ VOS ENFANTS!

Le remède le plus efficace pour la destruction des Vers qui sont encore connus sont

LES PASTILLES À VERS VÉGÉTALES DE DEVINS

Admises et recommandées par la Faculté Médicale comme spécifique pour tous les cas de vers intestinaux.

ON N'AURA PLUS DE CHEVEUX GRIS.



RENOVATEUR PARISIEN

DE LUBIN

Article de Toilette indispensable pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

Cette excellente Préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables; empêche et détruit les pellicules; ne gêne pas le peigne ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins chère que tout autre Préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pomade.

En vente chez tous les Pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts., ou six bouteilles pour \$2.50. Entrepôt Général, à Montréal, chez

DEVINS & BOLTON,

Pharmaciens, Voisins du Palais de Justice.

Et chez Lyman, Clark & Co., Kerry, Watson & Co., Campbell & Co., W. & D. Yule, H. R. Gray, P. Sault & Cie., et R. E. McCallie, Montréal.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Source de l'Etat. — Applications en médecine: GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement du foie et de la rate, gastralgies, affections biliaires, etc. PETITE-GRILLE. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie. MONTMARTRE. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie. MONTMARTRE. — Prescrite comme l'Eau des Célestins. Administration de la Compagnie concessionnaire: PARIS, 21, boulevard Montmartre.

le NOM de la SOURCE sur la capsule.

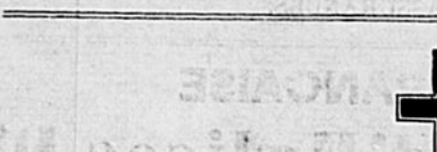
AVIS.—Nous avons nommé MM. Devins & Bolton de Montréal nos seuls Agents pour la vente des Eaux de Vichy en Canada, le public peut donc être assuré qu'on pourra lui fournir constamment les véritables et riches Sources de Vichy à \$3.00 la douzaine.

Coup-d'Œil sur le Libéralisme Européen

Libéralisme Canadien

A vendre ici.

LOTERIE, ETC.



Grande Loterie du Sacré-Coeur

Cette Loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Coeur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Ouhmet, de L. A. Jetté, M. P. R. A. R. Hubert, Protonotaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Laroque, sr., C. Rodier, Pierre l'Espérance et de Michel Stewart, Eers., et sous la surveillance des membres de trois comités.

VALEUR DE LA LOTERIE.

1 Bourse en or de.....	\$10,000.00	\$10,000.00
1 do do.....	2,000.00	2,000.00
1 do do.....	1,000.00	1,000.00
1 do do.....	500.00	500.00
5 do do.....	100.00	500.00
5 do do.....	50.00	250.00
25 do do.....	10.00	250.00
500 lots à bâtir, valeur moyenne.....	500.00	250,000.00
50 chausubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	24.00	1,200.00
20 ciboires, do do.....	20.00	400.00
42 calices, do do.....	18.00	756.00
8 encensoirs, do do.....	6.00	48.00
12 oncoisnoirs, do do.....	32.00	432.00
12 paires de burettes, do do.....	6.00	72.00
12 garnitures d'autel, do do.....	30.00	360.00
290 objets, do do.....	3.00	870.00
1000 do do.....	2.00	2,000.00
2000 do do.....	1.00	2,000.00
1 benitier, do do.....	4.00	4.00
Total.....		\$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté, le Comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Les billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, Ecr., Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochué, Ecr., Directeur-Gérant ainsi que le cachet de la Loterie du Sacré-Coeur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

Prix du Billet: \$1.00

Toute communication par la maille devra être adressée franc de port au Directeur-Gérant:

F. X. COCHUE, No. 256 rue Notre-Dame, Montréal. jno-53

28 Juin 1876.



La POUDE DE LUGO aujourd'hui connu sous le nom de **QUINQUINA** dont les propriétés fébrifuges furent découvertes par les missionnaires Jésuites du Pérou, possède des vertus et qualités reconnues par plusieurs des principaux médecins de la Puissance.

Sous le pontificat de Urbain VII, le cardinal de Lugo importa à Rome cette poudre merveilleuse qui donna des résultats plus consolants. — Depuis sa découverte et ses heureux résultats, cet article est en vogue dans tous les pays du monde.

Le R. P. Annot (Français) qui fut confesseur de Louis XIV, pendant plusieurs années, obtint la guérison de ce monarque. Aussitôt elle fut répandue par toute la France et ramena à la santé plusieurs personnes atteintes des fièvres et autres maladies. D'autres pères de la Compagnie de Jésus l'introduisirent en Chine où il guérit l'empereur Kang Hi, ce qui contribua à assurer aux missionnaires Jésuites la protection du grand prince.

Ainsi, après ces quelques lignes, preuves de tant de guérisons et d'approbation, on ne peut douter de l'efficacité du

Vin de Quinine de Campbell.

ORNEMENTS D'EGLISES—ASSURANCES.

MANUFACTURE FRANCAISE D'Ornements d'Eglises 220, Rue Notre-Dame, Montreal.

COULAZOU & BEULLAC

Dépôt de Statues et Vitreaux des Etablissements Artistiques de Bar-le-Duc (France), approuvés par Notre Saint Père le Pape Pie IX, bref du 5 Mai 1865.

ATELIER DE

Peinture et de Decoration Religieuse DANS LES DEPENDANCES DE L'ETABLISSEMENT.

Succursales : Lyon, Paris, Metz, Bruxelles, Londres et Montréal.

Médailles d'Or 1ère classe pour les broderies, bronzes et orfèvrerie d'Eglise aux expositions universelles de Paris, Londres, Dublin et Saragosse, médailles d'Or aux expositions des beaux arts Paris et Bruxelles.

ur les vitreaux et statues religieuses, grandes médailles d'excellence aux expositions universelles de Paris, Londres, Dublin et Saragosse, médailles d'Or aux expositions des beaux arts Paris et Bruxelles.

Grand prix d'honneur pour les vitreaux d'église, Rome 1870, 1er prix pour la statuare religieuse Rome 1870.

Toutes les demandes doivent être adressées à M. R. BEULLAC, directeur de la Succursale de Montréal, 220, Rue Notre-Dame. Montréal, 23 juin 1876.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA.

180, Rue St. Jacques, Montreal.

Capital, - - - - \$1,000,000.

Elle Assure les Fermes et les Residences Privées.

AVANTAGES OFFERTS :

La compagnie est limitée par sa Charte et assure rien de plus insurés que les Résidences et les Propriétés des Cultivateurs. Elle paie toutes pertes causées par la foudre, que l'incendie s'en suive ou non. Elle assure les bestiaux contre la mort par la foudre, soit dans les bâtiments ou sur les dépendances de l'assuré. C'est une institution purement canadienne; ses affaires sont bornées à la Colonie du Canada, et elle est sous l'administration d'hommes qui depuis de longues années se sont consacrés à cette branche importante d'assurance et connaissent parfaitement les besoins de la classe agricole.

OFFICIERS :

Wm. ANGUS, Président. A. DESJARDINS, M. P., Vice-Président. EDWARD GOFF, Direc-Gérant et Sec. J. H. SMITH, Inspecteur en-Chef.

Les personnes désirant s'assurer à cette compagnie devront éviter avec soin de confier leurs risques aux agents des compagnies rivales, qui prétendent que la compagnie qu'ils représentent est la même que la nôtre. Nous avons entendu dire qu'on avait vu le public être victime de cette manœuvre déshonnête.

N.B.

"COMPAGNIE D'ASSURANCE" "NATIONALE." (INCORPORÉE PAR ACTE SPÉCIAL DU GOUVERNEMENT.)

CAPITAL - - - - - \$2,000,000

AVEC POUVOIR D'AUGMENTER JUSQU'A \$5,000,000.

ACTIONS : \$100 CHAQUE.

BUREAU PRINCIPAL, 186, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

PRESIDENT—ALEX. W. OGILVIE, Ecr., M.P.P.

1ER VICE-PRESIDENT—WILLIAM ANGUS, Ecr.

2ND VICE-PRESIDENT—EDWARD H. GOFF, Ecr.

SECRETARE—HENRY LEE, Ecr.

INSPECTEUR-EN-CHEF—CHS. D. HANSON, Ecr.

SOLLICITEUR—T. C. HATTON, Ecr.

DIRECTEURS :

ALEX. OGILVIE, Ecr., M. P. P.

WILLIAM ANGUS, Ecr.

EDWARD H. GOFF, Ecr.

DAVID SINCLAIR, Ecr.

JOHN MCGAUGHRAN, Ecr., M. P. P.

RICHARD WHITE, Ecr.

ALPHONSE DESJARDINS, Ecr., M. P.

THOMAS FOSTER, Ecr., (Echevin.)

E. H. TRUDEAU, Ecr., M. D.

ALEX. SHANNON, Ecr.

THOMAS R. WOOD, (de la Compagnie d'Assurance Etua, Toronto.)

ALEX. CRAWFORD, Ecr., Windsor, Ont.

PETER MCGALLUM, Ecr., Cobourg, Ont.

BANQUIERS :

BANQUE D'ECHANGE DU CANADA

PROSPECTUS.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE de Montréal a été incorporée en vertu d'un acte passé à la dernière session du Parlement de la Puissance dans le but de s'occuper des affaires d'assurance. Les fondateurs pensent qu'il y a place pour de nouvelles compagnies d'assurance canadiennes et que non seulement leur organisation fournira de nouvelles facilités, mais encore remplira un but patriotique en créant des institutions locales, qui retiendront dans le pays les capitaux si nécessaires à son développement. Jusqu'à présent toutes les affaires d'assurance au Canada, — soit contre le feu, soit sur la vie, — ont été faites par des compagnies étrangères. Il y a maintenant assez de capital dans le pays, et les Canadiens comprennent d'une façon suffisante que leur orgueil national et leurs intérêts commerciaux les poussent à favoriser les compagnies canadiennes. Le fonds capital de la NATIONAL est de \$2,000,000 (avec pouvoir de porter son stock jusqu'à \$5,000,000) et les actions de \$100 chaque, sont au nombre de 20,000. On demande 10 par cent au moment de la souscription, ce qui assurera \$300,000 à la Compagnie, somme bien suffisante pour commencer sagement les affaires. Le reste du capital sera requis sur la demande des Directeurs, mais on suppose qu'il ne sera pas nécessaire de faire de nouvel appel. Le Secrétaire dont la Compagnie s'est assurée les services est un homme qui a acquis une expérience sérieuse des affaires dans les compagnies américaines. On recueille maintenant des souscriptions dans toute l'étendue de la Puissance, et ses fondateurs doivent commencer bientôt les affaires. Les Livres d'Actions sont ouverts au Bureau du sousigné, No. 215, Rue St. Jacques, où pourra obtenir toutes les informations nécessaires.

EDWARD H. GOFF,

Administrateur pro-tem.

ORNEMENTS D'EGLISES, ETC.

MAISON CANADIENNE D'Ornements d'Eglises!

BRODERIE et CHASUBLERIE

270

Bronze et Orfèvrerie pour EGLISES

Rue Notre-Dame, Montreal.

AGENTS GÉNÉRAUX

Pour la Maison

FRANC. ROBERT & FILS

FRANCE

POUR LA

Statuaire Religieuse

Chemins-Croix, etc.



AGENTS GÉNÉRAUX

Pour les Célèbres

HARMONIUMS-ORGUES

POUR

Eglises et Salons

De la Fabrique

Horace Waters & Fils.

COUTU & LANCTOT

Constamment en Magasin VIN DE MESSE, analysé et spécialement recommandé par les Autorités Ecclésiastiques.

Huile d'Olive de première qualité, Veilleuses et Flottants de toutes sortes, Cierges, Bougies, Encens, Mérimos à Soutane, Ceintures, laine ou soie, Barettes, etc.

Pour Communauté.—Un assortiment complet de Sacs Noir, Blanc et Violet.

Pour Collèges.—Draps, Casquettes et Ceintures bleues ou vertes pour Ecoliers, Coton et Toile à Draps, Couvertures de Lits, etc., etc.

Rare Avantage! Rare Avantage!!

Venant d'être reçu d'Europe deux Fonds de Magasin

S'élevant à au-delà de 250,000 francs, qui consiste en un assortiment d'ORNEMENTS et BRONZES D'EGLISES, le tout pour être vendu aux prix des Manufactures d'Europe; que les Messieurs du Clergé et les Communautés Religieuses s'empressent de monter leurs Eglises et Chapelles.

Le tout est garanti en bon ordre et condition et de première qualité.

COUTU & LANCTOT,

270, Rue Notre-Dame, Montreal

20 Juillet 1876.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA CAPITAL, 1,000,000

BUREAU PRINCIPAL.....OTTAWA

Président, L'HON. JAMES SKEAD, | Secrétaire, JAMES BLACKBURN,

\$50,000 EN ARGENT COMPTANT sont déposés entre les mains du Gouvernement pour la protection des Porteurs de Polices d'Assurances.

DIRECTEURS A MONTREAL :

JOHN S. HALL, Ecr., Maire, Riv. St. Pierre

L'ECHEVIN NELSON, H. A. NELSON & FILS.

J. ALD. OUIMET, M. P.

A. PROUDFOOT, M. D., Oculiste, &c.,

HON. P. MITCHELL,

L. BEAUBIEN, M. P. P.

N. GAGNON, Champlain.

Cette Compagnie n'assure pas de Risques plus hasardeux que les Propriétés de la Ferme et les Résidences Privées.

ELLE ASSURE CONTRE LES PERTES OU DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU ET LA Foudre.

Les Propriétés rurales, les Résidences Privées, les Eglises, les Couvents et le Risques dégradable nature. Aussi leur contenu.

On ne donne pas d'assurance contre les Risques des Manufactures ou Etablissements de Commerce, évitant ainsi les pertes produites par des incendies désastreux, et auxquelles sont sujettes beaucoup de Compagnies.

Les Cultivateurs et autres possédant des maisons d'habitation privées trouveront un grand avantage à s'assurer à cette Compagnie, parce que ses taux et les conditions de ses Polices sont bien plus libérales que ceux des Compagnies faisant des affaires générales.

Le public assureur remarquera que notre DEPOT est fait en ARGENT COMPTANT, et non en Stock ou Débitures qui pourraient être d'une valeur douteuse.

Les taux de Primes et toutes informations requises seront données en s'adressant à

G. H. PATTERSON, Agent-General,

97, RUE S. JACQUES, Coin de la Place d'Armes.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur,

15 Mai.

FORMATION DE SOCIÉTÉ

Sous les nom et raison de

BENARD, BASTIEN & CIE.

MARCHANDS DE

Bois de Sciage et de Charpente

LES sousignés ont formé une société sous les nom et raison sociale de

BENARD, BASTIEN & CIE.,

et continueront le commerce de Bois de Sciage, Bois de Charpente, etc., comme successeurs de

la défunte société de JORDAN & BENARD.

Nous appelons l'attention des contracteurs et des détailliers de bois en général, sur notre assortiment de

Bois de Sciage,

Bois de Charpente,

etc., etc., etc.

qui est des mieux choisis, et des prix qui ont été extrêmement réduits.

F. BENARD, BENOT BASTIEN, C. VILLENEUVE,

Montréal, 10 Mars 1876.

A VENDRE

CE BUREAU: BLANCS DE LICENCES

POUR

LA CAMPAGNE

Blancs de License pour Auberge

Blancs de License pour Epicer.

FERRONNERIES

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BELIVEAU

IMPORTATEUR DE FERRONNERIES

ET FABRICANT DE

FERBLANTERIES

A l'enseigne de l'Egoutine et du Cadenas

193 et 195 Rue St. Paul

MONTREAL

M. H. B. tient toujours un assortiment complet

D'HUILE,

TEREBENTINE,

PEINTURES,

MASTIC,

VERNIS,

VITRES, ETC., ETC.

AUSSEI

TELS QUE

POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux

fourneaux,

POELES DE CUISINE, à charbon à

à bois.

Il pourra toujours disposer de tous les poeles

dont les noms suivent et jouissant, à justes titres,

de la plus grande renommée, tant sous le rapport

de la commodité, que sous celui de l'élegance

et de l'économie.

LE MORNING OF GLORY, avec une améloration

définitive sur ceux qui ont été vendus

l'an dernier.

L'ORIENTAL, de

LE PROTECTOR GLOBE STOVE

LE MAMMOTH HEATHER,

LE PRINCE ROYAL, sans aucun

doute le meilleur poêle à Charbon de Cuisine

qui soit sur le marché,

LE NEW ERA, Poêle à Charbon à bon

LE EXCELSIOR,

LE PRINCE OF WALES, Poêle

double, et un assortiment considérable de Poeles

de Cuisine et de Poeles sours, spécialement

adaptés aux besoins de ce marché.

Le Département de la Fabrique des articles

sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa

disposition les meilleurs ouvriers. Les articles

de commerce mis en vente dans son magasin

seront

DE LA MEILLEURE QUALITÉ,

d'une grande variété et présenteront les patrons

les plus nouveaux.

Les ordres pour toitures ou pour réparations

de toitures seront promptement exécutés, à des

PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS

Les ordres pourront être envoyés à son maga-

sin,

No. 193 et 195 RUE ST. PAUL

MONTREAL.

1er Novembre, 1873.

an-1er

POELES!

FERRONNERIES!!

FERBLANTERIES!!!

CORNICHES ET

ORNEMENTS DE RIDEAUX

L. J. A. SURVEYER

MARCHAND DE

FERRONNERIES

ET FABRICANT DE

FERRONNERIES

EN GROS ET EN DETAIL

No 254 RUE CRAIG

ENSEIGNE DU CADENAS D'OR

MONTREAL.

M. L. J. A. SURVEYER a le plaisir d'annon-

cer à ses praticiens et au public en général qu'il

tiendra toujours, comme par le passé, le meilleur

assortiment de Poeles de Cuisine et de pas-

sage, au nombre desquels se trouve le meilleur

Poêle à Charbon de Passage, etc.

AMERICAN BASE BURNER

Manufacturé par Turnbull & Cie.

C'est le plus parfait que l'on connaisse.

M. L. J. A. S. attire aussi l'attention sur un

grand assortiment de

CORNICHES ET

ORNEMENTS DE RIDEAUX.

Dont les patrons défient toute compétition.

Un département de la Ferronnerie ne l'ait e-

rien à désirer. Ses ouvriers sont des plus habiles

et les matériaux de la meilleure qualité.

On trouvera toujours chez lui le meilleur as-

sortiment de

POELES,

FERRONNERIES,

FERBLANTERIES,

COUILLERIES,

COUCHETTES EN FER,

Etc., etc., etc.

Rendez visite à

L. J. A. SURVEYER,

No. 254 Rue Craig

MONTREAL.

1er Novembre, 1873.

an-1

NARCISSE BEAUDRY

HORLOGER

ORFÈVRE ET BIJOUTIER

44, COTE ST. LAMBERT,

MONTREAL

M. Narcisse Beaudry offre ses remerciements

à ses sincères et à ceux qui ont bien voulu jus-

qu'à ce jour lui offrir leur patronage.

Il annonce avec plaisir à ses amis et au public

que ses opérations lui ont permis d'augmenter

et de varier l'assortiment de ses bijoux et de ses

pièces précieuses.

Ses diamants sont de la plus belle eau et le fini

artistique avec lequel ils sont enchassés, témoi-

gnent hautement de son habileté et de celle de ses

ouvriers. Toutes les variétés des pierres pré-

cieuses en usage pour les bagues, sont dans ses

vitrines où les connaisseurs auront l'avantage

de faire leur choix.

M. Beaudry se charge comme par le passé de

la confection de toute